

R

PAGES ROMANDES

REVUE SUR LA PÉDAGOGIE SPÉCIALISÉE
LES DÉFICIENCES INTELLECTUELLES
ET DÉVELOPPEMENTALES

N°4

12 / 2019



Auto-représentation

ParticipaTIC

UNE PLATEFORME DE FORMATION POUR RENFORCER LES COMPÉTENCES DE REPRÉSENTATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.

Compte rendu de **Sarah Cornaz**

HISTORIQUE

Le 22 août à Sierre a eu lieu le colloque international ParticipaTIC avec pour but le lancement de la plateforme. Avant de présenter cette plateforme plus en détails, revenons un peu en arrière.

La mise en œuvre de la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH) se heurte à plusieurs obstacles, en particulier la difficulté, de la part des autorités publiques, à reconnaître les personnes en situation de handicap, notamment les personnes avec une déficience intellectuelle (DI), en tant que partenaires associé-e-s à la gouvernance locale, régionale, nationale ou européenne. Pour pouvoir atteindre cet objectif il y a une nécessité à promouvoir des outils qui puissent développer les compétences des personnes avec une DI afin de leur permettre d'exercer leur fonction de représentant-e et mettre en avant leurs droits et leurs besoins.

LE PROJET PARTICIPATIC

Pour contribuer au développement de ces compétences, ASA-Handicap mental a participé à un projet européen Erasmus+ qui a débuté en septembre 2016, initié par le GIFFOCH (Groupe International

Francophone pour les Formations aux Classifications du Handicap) qui regroupe neuf organismes européens, en partenariat avec le Collectif Handicap 35 (France). Le but était de créer une plateforme de formation participative et accessible au

La plateforme a été créée sur la base d'une dynamique collaborative et participative depuis sa conception jusqu'à sa mise en place.

plus grand nombre qui permette de développer les compétences de représentation des personnes avec une DI. Comme nous l'explique Helyett Wardavoir, membre du GIFFOCH, « notre idée était de créer une formation qui réponde aux besoins des personnes concernées. Nous sommes allés vers elles pour recueillir les besoins en formation ». La plateforme a donc été créée sur la base d'une

dynamique collaborative et participative depuis sa conception jusqu'à sa mise en place.

La première phase, exploratoire, a permis d'évaluer les besoins de formation et d'accessibilité dans tous les pays partenaires. La deuxième phase a eu pour but de tester d'une part les contenus mais également l'accessibilité de la plateforme. Ceci a permis de mettre en place des recommandations pour son amélioration.

La plateforme comprend quatre modules de formation interactifs, des vidéos, des tests d'auto-évaluation, des mises en situation, des ressources documentaires, des espaces d'échanges. Un guide méthodologique aborde les méthodes utilisées pour recueillir les besoins de formation émis par les personnes concernées, pour construire et scénariser les modules, pour répondre le mieux possible aux normes d'accessibilité universelle, pour assurer le suivi et l'amélioration continue du produit. En effet, ces contenus de formation sont appelés à évoluer grâce aux contributions des futur-e-s utilisateur-trice-s de la plateforme.

ACCESSIBILITÉ

Le défi de la création d'une telle plateforme n'était pas seulement pédagogique mais également

technique et participatif. Il a fallu construire le projet de concert avec les actrices et acteurs du terrain et les personnes concernées par le handicap. L'ambition finale était l'accessibilité universelle. « L'accessibilité est complexe à mettre en œuvre, elle nécessite du temps, des réflexions » souligne Marie Cueno, chargée de recherche à l'École des Hautes Études en Santé Publique de Rennes et coordinatrice du Projet européen. « Il fallait garder en tête l'idée de la conception centrée utilisateur-trice-s ». Le logiciel Moodle qui héberge la plateforme n'a pas été conçu d'emblée de manière accessible. Alors que de nombreuses personnes sont aujourd'hui encore confrontées à une exclusion numérique limitant leur participation sociale, le défi était de taille : comment faire en sorte que ces espaces numériques d'apprentissages puissent également renforcer l'inclusion sociale ?

La plateforme a été réalisée en intégrant des paramètres d'accessibilité permettant de faciliter la navigation, de modifier la taille des

caractères et les contrastes, et de fournir des contenus audio. « Cette plateforme a une visée accessible mais elle doit être encore améliorée » conclut Viviane Guerdan, présidente d'ASA-Handicap mental.



COACHING À L'UTILISATION DE PARTICIPATIC

Suite au colloque du 22 août dernier, quelques participant-e-s ont souligné des difficultés d'accès et de compréhension. Certain-e-s demandaient qu'une formation ou un coaching puisse être mis sur pied. ASA-Handicap mental a répondu immédiatement à la demande en proposant un cours ou, plus précisément,

un coaching à l'utilisation de ParticipaTIC. « C'est pour éviter que les gens soient démunis et qu'ils mettent la plateforme de côté par manque de compréhension. L'idée est de dire : sachez que vous n'êtes pas seuls, Asa-Handicap mental offre un coaching » précise Viviane Guerdan. Le contenu du coaching sera ajusté aux demandes spécifiques des personnes, au moment de l'inscription, afin de répondre à leurs besoins. Les objectifs généraux sont de pouvoir s'inscrire à la plateforme, s'y familiariser, en découvrir les contenus et parfaire ses connaissances ainsi que renforcer ses compétences de représentation. La présentation et l'exploration de la plateforme peuvent se faire en grand groupe ou en duo. Un document d'aide à l'utilisation sera distribué à chaque participant-e au cours et des mises en situation seront proposées. Pour vous inscrire à ce cours, rendez-vous sur le site d'ASA Handicap mental, onglet formations (www.asahm.ch/formations). •

